

Votre réponse initiale à un cyberincident forge votre réputation

09 octobre 2025

Cet article s'inscrit dans la série [12 principes stratégiques en gestion des risques liés au respect de la vie privée, à la cybersécurité et à l'IA](#). Cette série fournit aux dirigeant-es canadiens des conseils qui les aideront à anticiper les risques et à agir avec confiance quand les choses dérapent.

Quand survient un cyberincident, chaque seconde compte. La réaction de votre organisation pendant les premières heures critiques peut soit préserver votre réputation, soit l'entacher à jamais. Elle se répercutera sur la confiance des investisseurs, les décisions des organismes de réglementation et la valeur de l'entreprise à long terme.

Pourquoi est-ce important?

Les organisations d'aujourd'hui sont jugées non seulement sur la survenance d'un incident, mais sur leur réaction à celui-ci. Les investisseurs, les organismes de réglementation, le personnel et les clients s'attendent à une intervention rapide, disciplinée et transparente. Une réaction concertée inspire confiance et envoie un message fort sur la culture de gouvernance de l'organisation.

Inversement, une réaction tardive ou inefficace peut déclencher une série de conséquences : réputation entachée, sanctions, poursuites d'actionnaires et perte de confiance de la clientèle. Le rôle du conseil d'administration? Vérifier en amont que l'organisation s'est dotée d'un plan d'intervention, qu'elle l'a testé et que l'équipe de direction se l'est approprié.

Ce que les équipes de direction et les conseils d'administration doivent prioriser

1. Guide interfonctionnel de gestion de crise

Ce guide doit prévoir le rôle de chaque équipe : affaires juridiques, TI, communications, RH, protection de la vie privée et haute direction. Il doit être lu et approuvé par le conseil d'administration, puis testé régulièrement à l'aide de simulations.

2. Conseillers externes préalablement engagés

Les organisations doivent retenir d'avance les services de personnes de confiance : avocat-es-conseils externes, firmes de cybersécurité, spécialistes de la gestion de crise. Ces conseillers doivent connaître les activités de l'entreprise et faire partie du plan d'intervention.

3. Préparation du CA et clarté des rôles

Le conseil d'administration doit comprendre son rôle de gouvernance en cas de cyberincident. Ses membres doivent savoir quand demander un topo et quand intervenir, sans toutefois franchir la ligne entre la surveillance et l'ingérence.

Dernières réflexions

Une réponse rapide, confiante et concertée, ça ne s'improvise pas; ça se prépare. Les équipes de direction et les conseils d'administration canadiens doivent être prêts à protéger la valeur de l'entreprise et la confiance du public quand surviendra inévitablement un incident.

Par

[Hélène Deschamps Marquis](#)

Services

[Cybersécurité, respect de la vie privée et protection des renseignements personnels, Intelligence artificielle \(IA\)](#)

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 800 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

Bureaux BLG

Calgary

Centennial Place, East Tower
520 3rd Avenue S.W.
Calgary, AB, Canada
T2P 0R3

T 403.232.9500
F 403.266.1395

Ottawa

World Exchange Plaza
100 Queen Street
Ottawa, ON, Canada
K1P 1J9

T 613.237.5160
F 613.230.8842

Vancouver

1200 Waterfront Centre
200 Burrard Street
Vancouver, BC, Canada
V7X 1T2

T 604.687.5744
F 604.687.1415

Montréal

1000, rue De La Gauchetière Ouest
Suite 900
Montréal, QC, Canada
H3B 5H4

T 514.954.2555
F 514.879.9015

Toronto

Bay Adelaide Centre, East Tower
22 Adelaide Street West
Toronto, ON, Canada
M5H 4E3

T 416.367.6000
F 416.367.6749

Les présents renseignements sont de nature générale et ne sauraient constituer un avis juridique, ni un énoncé complet de la législation pertinente, ni un avis sur un quelconque sujet. Personne ne devrait agir ou s'abstenir d'agir sur la foi de ceux-ci sans procéder à un examen approfondi du droit après avoir soupesé les faits d'une situation précise. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller juridique si vous avez des questions ou des préoccupations particulières. BLG ne garantit aucunement que la teneur de cette publication est exacte, à jour ou complète. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sans l'autorisation écrite de Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Si BLG vous a envoyé cette publication et que vous ne souhaitez plus la recevoir, vous pouvez demander à faire supprimer vos coordonnées de nos listes d'envoi en communiquant avec nous par courriel à desabonnement@blg.com ou en modifiant vos préférences d'abonnement dans blg.com/fr/about-us/subscribe. Si vous pensez avoir reçu le présent message par erreur, veuillez nous écrire à communications@blg.com. Pour consulter la politique de confidentialité de BLG relativement aux publications, rendez-vous sur blg.com/fr/ProtectionDesRenseignementsPersonnels.

© 2026 Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.